

du Gâtinais, 15 ju

Classement des parlementaires

Jean-Pierre Sueur sénateur au top

La mode est aux hit-parades ! Le dernier numéro en date du mensuel «Lyon Capitale» a fait ce que personne n'avait encore établi jusqu'à présent : un classement des sénateurs selon leur niveau d'activité. Et c'est le député PS du Loiret Jean-Pierre Sueur qui se place premier de la longue liste (il y a 343 sénateurs en France).

Les députés ont souvent droit à ce type de traitement. Mais ceux qui siègent au Sénat n'avaient pas encore été «notés». Le magazine a, pour ce faire, retenu dix critères : auteur de propositions de loi, signataire de propositions de loi, interventions par loi, séances où il (elle) est intervenu(e), interventions en séance publique, présence en commission, commissions où il (elle) intervenu(e), excusé(e) en commission, interventions en commission, questions écrites depuis un an.

«Notre classement fait apparaître un sénat divisé en trois» expliquent les journalistes du mensuel de Lyon Capitale.



M. Sueur est sénateur depuis 2001

«Celui des médiocres, des cancrès et puis il y a aussi des bons élèves. A chaque fois, ils sont une centaine». Parmi les bons élèves, figure donc, en tête, Jean-Pierre Sueur. Le magazine commente : «Au total, en commission comme en séance, il a pris 1.162 fois la parole. Durant l'année, il s'est exprimé sur à peu près les sujets».